

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 7 mars 2026

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 27 février 2026

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 30

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 46

Nombre de voix pouvoirs : 14

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BASTIAN, BERRON, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, PFEFFER, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, PASTOR, MM. BRUPPACHER, HOFFSESS, MULLER, PETER, SCHMITT, STAATH, ZINGRAFF.

Voix : 60

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : FA2-2026 : Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des milieux naturels

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et notamment les mesures 1.3.2 « composer avec la nature au quotidien » et 1.4.2 « Instaurer un débat permanent »,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le programme d'actions triennal 2026-2028,

VU l'exposé des motifs,

Décision : Le Comité Syndical :

- décide de poursuivre l'opération « Jetons nous à l'eau » ainsi que les actions de médiation, de promotion et de sensibilisation sur les enjeux de la préservation de la biodiversité dans nos paysages quotidiens (animations, chantiers participatifs, ateliers artistiques, ciné-débats, fête de la nature, nuit des forêts, journée mondiale des zones humides...), organiser une restitution au territoire des travaux d'études et de recherche menés localement en lien avec le Conseil Scientifique du Parc. Le montant de cette opération a été estimé à un total de 11.500 € TTC (prestation de service, impression, diffusion, graphisme, frais d'intervenants, hébergement des intervenants, petit matériel, radio, droits de cession, formation...),

- sollicite, pour la bonne réalisation de l'opération, les financements suivants :

➤ Agence de l'Eau Rhin Meuse 52 % : 6.000 €

➤ Région Grand Est 48 % : 5.500 €

- décide d'inscrire un crédit total de 11.500 € au budget primitif 2026,

- autorise Mme la Présidente à solliciter les financeurs et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20260307-CS070326DEL16-DE
Date de télétransmission : 09/03/2026
Date de réception préfecture : 09/03/2026